

Procès-Verbal du conseil d'école N°3 du lundi 20 06 2022 18h Salle Mauvezin

Introduction :

- Validation du PV du Conseil d'école du jeudi 24 mars 2022 : approuvé à l'unanimité.
- Choix des modalités des élections des représentants des parents élus pour 2022/2023 = idem qu'en 2022 : Pas de bureau de vote mais vote par voie postale ou par voie de cartable exclusivement. Commission électorale avant le 15/09/2022

1/ Bilan de l'année scolaire 2021/2022

a/ Les projets pédagogiques / Les liaisons GS/CP et CM2-6^{ème}

Projets pédagogiques

L'école a un projet d'école 2018/2022, prolongé d'une année suite aux interruptions liées au Covid. Les activités pédagogiques s'organisent autour des axes de ce projet d'école et également autour des projets de cycle ou de classes.

1 question des parents GPE porte sur le fait de « priver » des classes de sorties. Ce n'est ni le cas ni le terme approprié. Les enseignants décident d'inscrire leur classe certains dispositifs mais pas forcément tous. Il n'y a pas d'obligation pour une classe de participer à toutes les sorties même si certaines sont communes à toutes les classes de l'école ou d'un niveau car faisant partie de la mise en œuvre du projet d'école. Le principe de choix et de liberté pédagogique s'exerce.

1 autre question portait sur l'éventuel cadeau de la fête des pères et des mères. Le choix avait été fait il y a plusieurs années de ne pas généraliser la pratique puisque les situations familiales sont diverses et parfois douloureuses sur ce sujet. Le terme «privé» est utilisé dans la question des parents mais il ne s'agit ni d'une privation ni d'un dû. Pour les familles qui accordent une importance à cet évènement, elles ont toute liberté de gâter un des parents puis l'autre au sein de leur famille.

Dans le cadre du projet d'école et dans le cadre des projets de cycle ou de classe :

Les domaines suivants ont été investis :

L'axe 1 du projet d'école porte sur un point moins visible mais très important : la mise en place des outils communs de leçons en maths et en français à partir du CE1. C'est un important et intéressant travail d'harmonisation et d'échanges entre les niveaux pour que tous les élèves aient les mêmes cahiers de leçons.

Le volet culturel :

- Le dispositif école et cinéma (séance début juin) – *offert par la coopérative scolaire (2,50€/enfant)*
- Le concert Classisco (1 des plus beaux concerts des dernières années) – *part famille = 2€ part coop = 1,50€*
- Théâtre du Capitole dans la cour de l'école (CM1 et CM2) : excellent niveau, belle participation et implication des enseignantes et de leurs élèves, une très belle expérience. *Offert par Toulouse Métropole*
- Les interventions en musique par Myriam JOURDANE, l'intervenante municipale, se sont poursuivies. Nous sommes déjà sur la programmation de l'année 2022/2023. Pérenniser cet enseignement musical par une professionnelle permet aux élèves d'acquérir des compétences plus solides. C'est donc très positif. Merci à la mairie.
- Les 3 classes de CM2 ont visité la cité épiscopale d'Albi avec donc la cathédrale Sainte Cécile et le musée Toulouse Lautrec. *Participation famille = 5€ / part coopérative = 4€ / part mairie = 7€*

Le volet EPS :

- Un projet cirque pour les classes de CP : Compagnie Circonflex
Participation famille = 15€ / participation coopérative = 17,5€ par élève
- La poursuite des séances de natation (pas de possibilité de prendre des animateurs CLAE pour l'accompagnement en piscine car ils sont rémunérés et cela ne rentre pas dans le cadre des accompagnements bénévoles (question posée au CE N°2)
- Des ateliers vélo pour les classes de CE2 et de CP (1/2 journée vélo aux abords de l'école est prévue)
- Des activités sport-boules pour les élèves de CM1 et de CM2
- Le projet TOXIII qui s'est terminé début juin. Merci à notre BE Stéphanie Luthier qui a été contactée pour une reconduite du dispositif à la rentrée (en attente)
- Deux sorties randonnées à la journée :
 - Ariège le 5/07 pour les CM1/CM2 : *participation famille = 7€ / part coop = 21€*
 - Montagne noire le 28/06 pour les CE2 : *participation famille = 7€ / part coop = 10€ / part mairie = 15€*

Le volet EMC :

- La mise en œuvre depuis septembre d'un porte-vues EMC du CP au CM2 qui suivra l'élève et qui lui permettra de suivre son parcours citoyen sur sa scolarité élémentaire. Les CP et les CE1 ont été équipés cette année et ce sont donc les classes du CP au CE2 inclus qui l'utiliseront à partir de septembre .
- La représentation à la salle des fêtes de Castelginest d'une représentation de théâtre-dansé sur le thème du harcèlement scolaire : « Dans la cour des grands ». un retour a été effectué dans toutes les classes participantes en adaptant le propos à la classe d'âge des enfants : *Part famille = 2€/élève et part coopérative = 1,30€/élève*
- Le permis internet pour les CM2 + Le permis piéton pour les CE2 (merci à la gendarmerie + police municipale)

Autres sorties - Les CM1 ont visité la cité de l'Espace début avril. *Part famille = 5€ Part coop = 7 € Part mairie = 8€*
- Les CE1 et une classe de CE2 au parc australien le 23/06 pour un atelier-visitte du parc à Carcassonne.
Participation famille = 5€ - Participation Coopérative scolaire = 18€

Liaison GS/CP = Elle s'organise en fin d'année par une visite des GS à l'école élémentaire le mardi 28 juin . Les enseignantes se rencontrent pour la constitution des classes de CP ce même jour. Un temps d'échange avait été organisé au printemps à l'issue des évaluations nationales CP faites en mars 22.

Liaison CM2-6^{ème}

Les élèves de CM2 ont été reçus le jeudi 2 juin au collège de Castelginest. Les équipes pédagogiques ont pu échanger sur les profils des élèves et en particulier pour ceux qui bénéficient d'aménagements pédagogiques : PPS, PAP, PPRE Passerelle et PAI pour le volet médical. Intervention sur la puberté par l'infirmière du collège. Un livret d'accueil des nouveaux élèves a été réalisé par la FCPE (en ligne pour les futurs 6^{ème}, parents et élèves : site du collège et disponible sur le padlet de l'école) La mairie de Castelginest a décidé d'offrir 2 livres aux CP et une clé USB aux élèves partent au collège .

b/ La gestion de la difficulté scolaire – l'accompagnement des élèves avec PPS

Les dispositifs habituels sont mis en œuvre autant que nécessaire :

Aménagements dans la classe / RDV parents

PPRE = 23 + PPRE passerelle pour les CM2 qui passent au collège = 13 + PAP = 6

Nombre de réunions d'équipe éducative = 57

Nombre de réunions d'équipe de suivi de scolarité pour les élèves (22) porteurs d'un handicap = 8

Nombre d'orientations = 3 (1 en dispositif Ulis école et 2 en pré-orientation en 6^{ème} SEGPA)

Bilan des interventions RASED = La psychologue de l'Education Nationale, Mme Marcat, intervient les lundis et Mme Teyssède (enseignante spécialisée aide pédagogique) en co-intervention 1 après-midi par semaine dans les classes de CP pour de la lecture en petit groupe.

Les APC ont été mises en place les lundis et les jeudis de 11h30 à 12h.

L'accompagnement des élèves avec PPS s'est amélioré en cours d'année avec l'affectation d'une nouvelle AESH début mai. Mme Ferreira Da Silva complète l'équipe d'AESH pour porter leur nombre à 10 personnes pour 7,5 ETP. Nous ne pouvons pas accompagner les élèves à la hauteur de leur notification MDPH. C'est une difficulté récurrente. Pour la rentrée de septembre, nous aurons un déficit et le PIAL en est informé. Nous de mandons l'affectation de 3 AESH.

c/ Le bilan des remplacements effectués lors des absences (covid/maladie)

Les directeurs/directrices font remonter les demandes de remplacement en cas d'enseignant absent mais n'ont pas dans leurs missions de faire les comptes des nombres de jours non remplacés. Par contre, cette année a été particulière à cause du covid et des protocoles sanitaires qui se sont succédés ainsi que d'un épisode de grippe en mars inhabituel. La circonscription a fait le maximum avec les moyens disponibles et en faisant preuve de la plus grande équité selon la taille des écoles.

2/ Rentrée scolaire 2022

a/ La prévision des effectifs – L'organisation et l'équipe pédagogique

376 élèves inscrits pour 15 classes = CP 79 / CE1 68 / CE2 77 / CM1 78 / CM2 74

25 élèves par classe

Structure pédagogique prévue

classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	TOTAL
CP	24	23	23	8												78
CE1				16	26	25										67
CE2							26	26	25							77
CM1										26	26	26				78
CM2													25	25	24	74
	24	23	23	24	26	25	26	26	25	26	26	26	25	25	24	374

Cohorte de CP = 70 Arrivées extérieurs = 13 élèves dont 5 CP Départs = 16 Maintiens = 5 (3 en CP / 1 en CE1 / 1 en CM1)
Orientations = 3 (1 en Ulis et 2 en SEGPA) Cohorte CM2 = 68

L'équipe pédagogique est très stable pour la rentrée de septembre.

Les enseignants

- Remerciements à Mme Arguiouen qui a assuré le remplacement de Mme Bekhechi (reprise possible en septembre)
- Mme Lacroux est en attente d'affectation. Si elle venait à changer d'école, nous la remercions bien évidemment pour son année.
- **Mme Gracia-Gil, remplaçante avait sa résidence administrative dans notre école depuis de nombreuses années. Elle rejoint une école maternelle et nous la remercions de son travail toujours sérieux auprès de l'équipe. A la rentrée sera présente Madame Emmanuelle Sabre-Giraud qui prendra le poste de remplaçante sur l'école.**

L'équipe de circonscription change l'an prochain avec le départ d'une Inspectrice pour l'arrivée d'une autre Inspectrice : Mme HUC remplace Mme BADORC à qui je souhaite bonne continuation dans ses fonctions académiques. Je la remercie pour sa disponibilité ainsi que pour l'accompagnement qu'elle a mené auprès de notre équipe depuis maintenant 7 ans.

b/ Projet d'inscrire l'École dans une Démarche de Développement Durable (E3D)

Des objectifs de développement durable ont été définis pour l'horizon 2030. L'éducation au développement durable prend sa place dans les programmes officiels et l'équipe pédagogique souhaite s'inscrire dans cette démarche pour l'année prochaine. Valider une labellisation école pour 2023 serait l'objectif sans en être la finalité.

A partir des constats en cours, des objectifs seront définis et des actions mises en œuvre pour les atteindre. Une formation est demandée par les enseignants. Les partenaires ne sont pas encore définis mais ils peuvent aller au-delà des élèves et de leurs enseignants (+parents/collectivités/associations)

Des pistes ont été évoquées et nous souhaiterions partir autour de 4 thématiques différentes et concrètes qui seraient portées par 4 groupes d'enseignants référents

Action 1 = Autour du jardin Action 2 = Les vêtements Action 3 = Le recyclage
Action 4 = Réduire les consommations en énergie et en eau

Un avenant au projet d'école en cours pourrait être présenté au 1^{er} conseil d'école 2022/2023.

3/ Budget 2022 – Travaux -Sécurité

a/ Le budget fonctionnement et le budget investissement

Le budget de fonctionnement est de 28310€ et donc en augmentation par rapport à l'année 2021 (26200€).

Merci donc à la commune de maintenir ce niveau et même de l'augmenter. Seule la ligne transport mérite d'être révisée car elle a été maintenue au niveau de l'année 2020, année Covid (5500€ au lieu de 10000€).

La question a été posée à la mairie. Nous avons pu tout de même maintenir les sorties prévues sans augmenter la participation des familles car le solde de la coopérative scolaire était supérieur à la normale suite aux annulations covid en 2019/2020 et en 2020/2021.

Le budget d'investissement.

Le mobilier commandé a été accordé. Bonne nouvelle pour l'équipement des classes (mobilier de rangement et renouvellement de mobilier y compris pour le bureau de la psychologue Éducation Nationale)

La mairie a pris en compte notre demande de PC portable et l'école sera dotée en septembre de 7 PC Portables pour permettre d'aborder les compétences numériques attendues en fin de CM2. Une demande de service civique a été faite par le directeur avec parmi les missions proposées des animations d'ateliers numériques. Les 2 salles non équipées d'un système de vidéoprojection le seront pour septembre (CP Tarbes et Bianco).

b/ L'avancée du chantier de restructuration de l'école

La pause du placo, des faux plafonds et des faïences sont est en cours. Les portes et fenêtres seront posées dans la semaine du 27 juin 2022. L'électricité sera faite durant l'été.

M. Landais demande à ce que le passage en rez de chaussée soit ouvert pour septembre afin de ne plus faire entrer les élèves par les WC comme c'est le cas depuis 1 an.

IMPORTANT : Les grandes difficultés dues à la canicule de la mi-juin et de l'épisode de chaleur de la mi-mai. Certaines classes ont été pourvues de climatiseurs mobiles mais la solution n'est que provisoire ; elle n'est pas complètement satisfaisante. Les questions de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves sont multiples :

- Est-il normal d'arriver à une fermeture d'école (journée du 17 juin) alors que les épisodes de canicule se multiplient d'année en année ?
- La mairie a-t-elle un projet à ce sujet avec un échéancier ?
- Prévoit elle une végétalisation des bâtiments et de la cour ? De quelle ampleur ?

- Est-il prévu une climatisation de tous les bâtiments de l'école ou d'un système de rafraîchissement d'air comme cela a été pensé dans la partie en construction ?
- Nous avons écho d'une école Vinci complètement rénovée avec ces mêmes difficultés. Il est donc demandé d'anticiper ces problèmes de températures dans les classes pour pouvoir y travailler sans avoir 30°C à 9h le matin et 34°C à 16h30.

Exemples qui questionnent : La façade vitrée sur la hauteur du bâtiment ou les pans noirs en façade également plein ouest.

Monsieur Irsuti, adjoint en charge des travaux, sera présent au premier conseil de l'école de l'année 2022/2023 pour répondre à ces questions.

Remarque : Une visite du chantier pour les enseignants est prévue en septembre.

c/ Le bilan des exercices de sécurité : évacuation incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Les exercices de sécurité ont pour but de développer des gestes réflexes et de s'assurer que la procédure réfléchie en amont est opérationnelle.

Force est de constater qu'il est encore nécessaire de faire des exercices pour acquérir les automatismes. Ils ne sont pas tous acquis. La priorité absolue est la sécurité des élèves et des personnels. Une porte ou une fenêtre ouverte n'est pas un problème majeur. Un oubli de serre-fil est plus ennuyant. Cela a été rappelé et un dernier exercice d'évacuation inopiné est prévu avant la sortie de l'école. L'exercice PPMS du 14/6 montre la nécessité d'améliorer le fonctionnement de la cellule de crise. Ce sera également revu.

La mise en place de sonneries spécifiques (sonores et visuelles) pour les exercices est demandée avec la livraison du bâtiment. Cela améliorera le dispositif.

4/ Organisation des activités périscolaires

Répartition des activités sur 1 journée et agenda de l'été = réponses sur le site de la mairie.

Remarques des parents :

- Il semble y avoir moins d'activités/sorties proposées cet été au centre de loisirs
- Le problème de réservation persiste et n'est pas équitable pour les usagers : ouverture des réservations à 14h et c'est complet à 14h10. Ils demandent un système de roulement pour permettre cette équité.
- Des enfants habitués à fréquenter le CLSH se retrouvent sans sortie car des usagers occasionnels réservent uniquement pour les jours de sorties.

La musique sur le temps clae : Elle n'est plus mise durant les APC et a été réduite.

5/ Financement des projets : Vents de fête / Bilan provisoire de la coopérative scolaire

Vents de fête La fête du groupe scolaire Buffebiau aura lieu le vendredi 24 juin.

Coopérative scolaire = 14025,18€ de solde en cours (au 31/5)

- Les facturations sont en cours et le solde estimé pour le 31/08 est de 7500€ avant le versement des bénéficiaires de la fête des écoles. L'équipe pédagogique n'a pas voulu demander plus d'argent pour les sorties en fin d'année et c'est la coopérative scolaire qui aura pris en charge un plus de 4000€ de budget bus.
- Le prestataire en photographie scolaire a été choisi pour l'année prochaine et ce sera « Studio Fabien » situé à Villeneuve les Bouloc.

M. Landais propose comme chaque année de laisser sa place de mandataire avec accompagnement du nouveau mandataire si besoin pour la 1ère année. Qui est volontaire ? **Madame Hullein. Merci à elle.**

Mot de la fin de M. Landais :

Un sincère remerciement à la communauté éducative pour permettre un bon fonctionnement à l'école élémentaire Buffebiau malgré toutes les difficultés rencontrées lors de cette année scolaire à cause des protocoles, du covid. M. Landais souligne l'importance des parents élus et remercie en particulier ceux qui quitteront l'école l'an prochain comme c'est le cas pour Mme Doumerc et Mme Vuillaume. Cette dernière aura beaucoup aidé l'équipe ces dernières années à la bibliothèque et comme élue depuis plusieurs années avec le mandat de présidente à la FCPE.

Secrétaires de séance = Enseignantes de CM1 Mmes Chrifi-Alaoui et Lacroux